



Les personnels de bibliothèque continuent leur mobilisation pour défendre leurs conditions de vie et de travail !

Comme dans d'autres services de l'Université, les personnels de bibliothèque ont été éreintés par une fusion aux conséquences délétères, tant par la remise à plat du régime spécifique des bibliothèques que par la réorganisation à grande échelle du service.

« Appel à la grève et au rassemblement le jeudi 19 mai 2022 au 12 rue de l'école de médecine à 13h30 »

Nous dénonçons notamment :

- la perte des compensations horaires pour les ouvertures en soirée ;
- la diminution des possibilités de paiement des heures supplémentaires du samedi pour les agents ex-P7 et l'exclusion des contractuels du dispositif ;
- les déménagements forcés, organisés dans l'urgence, s'accompagnant d'une dégradation de l'environnement de travail pour certains collègues
- les transformations importantes des activités des personnels, sans concertation, ni préparation en amont, et sans communication des nouvelles fiches de poste ;
- les mutualisations et externalisations de services dans le but avoué de faire des "gains non négligeables en termes de ressources humaines";
- une communication défailante entre les équipes et la direction, reposant essentiellement sur les encadrants de proximité ou N+1, tenus de faire appliquer des décisions qu'ils n'ont pas prises et de faire remonter des difficultés qu'ils n'ont pas les moyens de résoudre.

Par leur mobilisation, les personnels des bibliothèques ont déjà obtenu :

- ☞ une avancée sur le paiement des samedis ;
- ☞ quelques assouplissements ponctuels du régime spécifique ;
- ☞ la visite d'un ergonomiste et la garantie de travaux à la bibliothèque des Grands Moulins, suite aux opérations de déménagement ;
- ☞ un début d'échange sur les évolutions métier.

Mais le compte n'y est pas !

Le nouveau régime de travail spécifique constitue toujours une régression, sans parler du régime général. Sur l'organisation du travail, l'aménagement des bureaux, les discussions engagées n'ont toujours pas apporté de réponses concrètes aux demandes des personnels.

Nous demandons toujours une application au mieux-disant des régimes spécifiques des bibliothèques issues de la fusion et notamment :

- le maintien des bonifications de 30 minutes pour les ouvertures (8h-9h) et les fermetures (19h-20h) ;
- une augmentation de l'enveloppe globale de paiement des samedis, soit à l'échelle de la DGDBM : 650 samedis à 200 euros ;

- le droit au paiement des samedis pour nos collègues contractuels ;
- la révision du décompte des congés ;
- une acceptation large des temps partiels.

Mais aussi, une amélioration de l'organisation et de l'environnement de travail :

- pas d'installation de bureaux dans la zone de réception-colisage et la mise en application des demandes de réaménagement qui seront formulées par les personnels auprès de l'ergonome (Bibliothèque des Grands Moulins) ;
- une meilleure communication en amont des réorganisations et la prise en compte des alertes des agents quand ils démontrent que l'organisation du travail provoque du stress ou de la souffrance ;
- pas d'instauration de plages de travail fixes (catalogage, réception) : laisser aux agents une autonomie dans l'organisation de leur travail ;
- le maintien des domaines d'expertise pour le catalogage ;
- l'élaboration des nouvelles fiches de poste en concertation avec les agents ;
- le maintien des effectifs suffisants pour les missions courantes et néanmoins essentielles des bibliothèques : accueil du public, fourniture de documents, formation, animation culturelle, etc.

**« Appel à la grève et au rassemblement le jeudi 19 mai
2022 au 12 rue de l'école de médecine à 13h30 »**

